

*Taxe d'accise—Loi*

répondit: «Donnez-moi une fin de semaine pour me reposer.» Elle était vraiment très fatiguée! Cela fait des mois qu'elle se repose, mais ni la ministre ni le gouvernement n'ont annoncé quoi que ce soit à ce sujet. Il semble donc que la Nouvelle-Écosse et peut-être aussi Terre-Neuve, si cette indifférence totale persiste, éprouveront d'énormes problèmes parce que le gouvernement n'a pas instauré de structure financière dans ce domaine. Encore une fois, les belles paroles de la ministre ne se traduisent pas par des actes. Elles ne signifient rien pour elle. Mais je dirai aux députés qu'elles signifient énormément pour les Canadiens. Ceux-ci ne l'affirmeraient pas encore, mais ils commencent à se rendre compte que le gouvernement ne se préoccupe tout simplement pas du pays. Il se fiche bien de ce qu'il dit et se fiche bien de donner suite à ce qu'il dit. Il ne se croit pas obligé de faire ce qu'il dit qu'il va faire.

Lorsque l'Accord de l'Ouest a été annoncé, la ministre a dit que les projets d'exploitation des ressources sous-marines étaient protégés; nous nous en souvenons tous. Elle a aussi dit que des sociétés exploitant les ressources sous-marines de l'Atlantique lui avaient garanti de réinvestir annuellement 800 millions de dollars et que la suppression de cinq impôts différents les amènerait à investir davantage sur la côte est. Ça, par exemple! Si elles investissent davantage sur la côte est, ce doit être le secret le mieux gardé au pays. L'an dernier, au large de la Nouvelle-Écosse, il y avait une dizaine de derricks en activité. Il n'y en a maintenant plus que deux. Les entreprises quittent Halifax et Dartmouth en foule. Tout le secteur de l'exploitation des ressources sous-marines est en train de s'effondrer parce que le gouvernement a refusé de mettre en place une fiscalité accordant le moindre appui aux entreprises à risques de la Nouvelle-Écosse.

Le 29 mars, la ministre a déclaré: «Les compagnies de forage m'ont dit personnellement que la suppression de l'impôt sur les revenus pétroliers qui est, en fait, un impôt sur le revenu constituait l'un des meilleurs moyens de les aider à poursuivre leurs forages au sud du plateau continental de la Nouvelle-Écosse.» Imaginez-vous! Est-ce que ce ne sont pas là de merveilleuses paroles? Puis, en parlant du chef de l'opposition (M. Turner), elle a dit: «Je peux lui assurer que rien dans l'accord ne peut nuire à Terre-Neuve ni à la Nouvelle-Écosse.»

Le gouvernement actuel, qui faisait presque de la paranoïa le printemps dernier à propos de réduction du déficit et qui prétend même l'avoir réduit de deux milliards de dollars, ne se préoccupe plus du tout de cet objectif. En fait, la suppression de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières est un cadeau pour les multinationales pétrolières, et le renflouement des banques, qui a coûté un milliard par banque aux contribuables canadiens, a complètement annihilé toute réduction qui aurait pu survenir au niveau du déficit.

Le gouvernement a pris en matière énergétique des décisions qu'il croyait pouvoir prendre tout en se faisant du capital politique. Si c'était une décision facile à prendre, la ministre de l'Énergie et le gouvernement l'ont prise. Ils ne se sont pas préoccupés des consommateurs ni de la hausse des prix que cela entraînerait éventuellement. Ils ont estimé qu'ils le feraient si cela pouvait leur rapporter du capital politique.

Il semble que les décisions en matière d'énergie sont un peu plus difficiles à prendre aujourd'hui. Les groupes de pression

ne sont peut-être pas tous du même côté. Le gouvernement n'arrive pas à se décider et les Canadiens en font les frais en tant que consommateurs et à la suite de la baisse d'enthousiasme et de confiance des investisseurs dans notre programme énergétique.

• (1125)

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, il n'y a pas de bonnes taxes. En un sens, toute taxe constitue une ponction sur les forces productives de l'économie, pour payer les dépenses gouvernementales. Il est donc facile de soutenir que les augmentations comme celles qui sont prévues dans ce projet de loi peuvent réduire dans une certaine mesure l'activité économique.

Le problème, bien sûr, c'est qu'on doit payer ses factures. Les dépenses du gouvernement n'arrêtent pas. Le déficit public est énorme. C'est de cette question que j'entends traiter ce matin.

En fait, le projet de loi est en trois volets. Il porte de 10 à 11 p. 100 la taxe de vente générale, de 6 à 7 p. 100 la taxe sur les matériaux de construction et produits du genre, à partir du premier de l'an. Il porte à 14 p. 100 la taxe sur l'alcool. Il impose des taxes nouvelles, il élargit l'assiette de notre fiscalité en y faisant figurer divers produits qui jusqu'ici n'étaient pas imposés. En ce sens, l'élargissement de l'assiette fiscale a pour but d'augmenter les recettes publiques de 510 millions de dollars au cours de l'année qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 1986.

Il est question également de la taxe d'accise sur les carburants. Vous vous souviendrez que le budget a eu pour effet d'abolir le prélèvement spécial de canadienisation. Il s'agissait d'une taxe qui frappait tous les consommateurs de produits pétroliers, afin de payer l'acquisition de Petrofina par Petro-Canada. Cette taxe était de 1.3c. le litre et s'appliquait au fuel domestique, au gaz naturel et à toutes les formes de combustible, et non aux seuls carburants. En fait, le changement apporté à la taxe d'accise n'a pas du tout pour effet de modifier le montant brut des recettes publiques, parce que ce que le budget a fait, ce fut d'abolir le prélèvement spécial de canadienisation qui était général, et de le remplacer par une taxe qui de propos délibéré frappe spécialement les carburants. Si donc nous avons supprimé une taxe de 1.3c. le litre qui frappait entre autres le fuel domestique, nous avons maintenant une taxe de 2c. le litre, mais qui s'applique uniquement aux carburants.

Le gouvernement et plus spécialement notre parti estiment que le fuel servant au chauffage des maisons ne doit pas être taxé. Dans un pays froid comme le nôtre, il est plutôt cruel de la part d'un gouvernement de vouloir taxer nos moyens de chauffage. Donc, nous avons détaxé cet article-là, mais nous avons surajouté la taxe sur le prix des carburants parce que le gouvernement a besoin de cette recette. Le Parlement serait donc bien avisé d'applaudir à cet effort.

L'effet d'ensemble des taxes est d'augmenter le prélèvement opéré sur l'économie d'environ 1.6 milliard de dollars au cours du prochain exercice. Ces recettes sont absolument nécessaires si nous voulons nous attaquer au problème qui se pose au Parlement et à l'ensemble du pays, de redonner une certaine stabilité à l'économie.